

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



QU'EST CE QUE C'EST ?



“ RIEN NE SE PERD,
RIEN NE SE CRÉE,
TOUT SE TRANSFORME

Antoine Lavoisier

(1743-1794)

LE CAP EST DONNÉ !



La feuille de route gouvernementale fixe le cap et les contraintes pour les entreprises avec **50 mesures**.

OBJECTIFS

-30%

de ressources consommées par rapport au PIB entre 2010 et 2030

-50%

de déchets non dangereux mis en décharge entre 2010 et 2025

PLUS DE 300 000

emplois créés en France

Et dans notre secteur ?

Le secteur de la construction est responsable de :

2/3

des déchets en France

247

millions de tonnes de déchets par an

NOS ENJEUX



CONCEPTION

- Concevoir des bâtiments économes
- Privilégier les réhabilitations
- Anticiper l'obsolescence et prévoir la réversibilité



FIN DE VIE

- Faciliter la déconstruction
- Augmenter la durée de vie en changeant l'usage du bâtiment



CONSTRUCTION

- Favoriser le réemploi
- Trier et valoriser les déchets de chantier
- Privilégier des matériaux recyclés ou locaux
- Recourir à des plateformes d'échange de matériaux



EXPLOITATION

- Réduire les consommations
- Réduire la production de déchets
- Trier et valoriser les déchets
- Intensifier l'usage du bâtiment

NOS ACTIONS



CONCEPTION



HISTOIRE & PATRIMOINE
une filiale dédiée à la **réhabilitation**



Lutte contre l'obsolescence avec des bâtiments aux meilleures normes actuelles



CONSTRUCTION

94%

des déchets de chantiers bureaux valorisés par **valorisation matière**



Généralisation des chartes **chantier propre**

CENTRE COMMERCIAL cap3000

COTE D'AZUR

Réemploi de déchets inertes **locaux** pour la construction



En logement, 83% des achats sont **locaux** (dans le département du chantier)



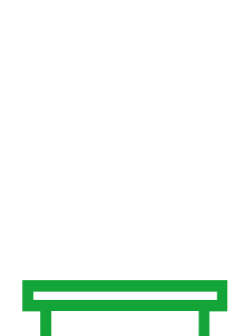
EXPLOITATION

90%

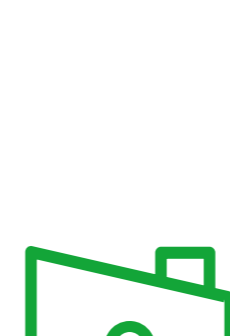
des déchets des centres commerciaux sont **valorisés**



Travail avec les locataires



FIN DE VIE



Changement d'usage



Réemploi ou recyclage des déchets de déconstruction